

# GWENNA HA DA

INFORMATION BRETONNE

FEVRIER - MARS 1980

NUMERO 17



# VOUS TROUVEREZ

# EN PAGE

Page 2

EDITORIAL .....	3
DE LA BOMBARDÉ A LA BOMBE par Goulven PENNAOD.....	4 / 5
NOUVELLES .....	6 / 8
LA VOIX DES CHAINES .....	9 / 11
COMMUNIQUE DU "COMITE EUROPEEN POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS EN BRETAGNE" .....	12 / 13
AUX MORTS QUI NOUS SURVIVENT Poème de KAMMERMOR .....	13
DIUGAN MARO PAR-IS (PROPHETIE DE LA MORT DE PARIS) par Erwan BERTHOU .....	14
LIBRES PAROLES .....	15 / 19
NUCLEAIRE POURQUOI DES CENTRALES EN NORMANDIE ET EN BRETAGNE ? par Maurice-Erwin GUIGNARD .....	20 / 22
DEUX VIOLENTS COUPS DE GONG : ECOSSE ET ACORES par J. MAC CULLOCH, Géologue-Sismologue .....	22 / 23
PLOGOFF, LE 3 FEVRIER 1980 par Yann-Varia LE PERSON .....	24
ISTOR BREIZH : ANNE DE BRETAGNE par Jorda et Roman CABRILEON, Illustrations d'HOEJ.....	25 / 29

Le dessin de la page 1 a été exécuté, en 1972, par un déteim breton.

~~~~~

~~~~~  
 JOURNAL  
 DES  
 COMPAGNONS  
 MISSIONNAIRES  
 CELTIQUES  
 ~~~~~

RUN MENO - LES SEPT SAINTS  
 22420 - PLOUARET

~~~~~

# Editorial

LA GRANDE HYPOCRISIE.

Page 3

Moscou, fin prête, six mois avant le jour "J" des XXII<sup>èmes</sup> Jeux Olympiques.  
 Quel tour de force !

Ici, aucune revendication, ni même le froid ne sont venus retarder les travaux. - 40°C n'ont pas empêché le ravalement et la construction d'une centaine d'équipements sportifs. Tout est terminé ! ... "Lénine", le stade géant aux 110.000 places... la piste cyclable en mélèze... 27.000 chambres d'hôtel... une tour de télévision de 533 mètres pour 2 milliards de téléspectateurs !!!

Le côté "environnement" n'a point été oublié : les monuments ont été ravalés, les églises du Kremlin redorées.  
 Enfin du bel ouvrage !

Quant aux dépenses, on n'a pas lésiné : 250 milliards de roubles (1 rouble = 7 Frs) contre 2 milliards de marks à Munich et 1 milliard 750 millions de dollars à Montréal. Le village olympique à lui seul émerge pour 90 millions de roubles.  
 Nous tenons à souligner le "social" de l'exploit : dès le départ des 13.000 athlètes, les 18 immeubles de 15 étages chacun seront proposés aux familles moscovites moyennant un loyer mensuel de 15 à 20 roubles (= de 200 Frs).

Le coût total des Jeux sera amorti d'une part par la vente de 6 millions de billets, 10.000 souvenirs, mais aussi par le Loto - mais oui, eux aussi connaissent le Loto - qui pour 30 kopecks peut vous rapporter 5.000 à 10.000 roubles, ou une "Volga".

Donc une recette escomptée de 150 millions de roubles, sans compter les devises des 500.000 visiteurs.

Quelle réussite ! Et, avec cela, une organisation méticuleuse... même le plus petit ennemi a été envisagé !

Un tel rassemblement mondial n'est pas sans créer quelque angoisse aux organisateurs soviétiques (Munich n'est pas si éloigné) et la promiscuité d'éléments extérieurs inspire une certaine inquiétude à leur service de sécurité. Pensez donc en cas d'une manifestation contestataire, 7.500 journalistes, 7.500 témoins seraient sur place !

Aussi, durant ces Jeux, les Moscovites seront-ils invités à quitter la capitale à grands renforts... de bons de vacances, et les provinciaux seront pour la plupart interdits de séjour !

Une réalisation formidable, vous dis-je !... Et ces Jeux seront sensationnels, ou plutôt auraient été sensationnels si les chars soviétiques n'avaient eu la mauvaise idée d'envahir le territoire afghan...

Ce fut un beau chant ! ... Et tous les "Grands Hypocrites", répandus sur la surface du globe, se s'indignent !

Les uns voulaient "imposer" le boycottage de ces Jeux, les autres voulaient "imposer" le maintien... Et tous ces "Leaders", ces "champions de la liberté"... au nom de QUOI ???  
 ... Au nom de la NON-INGERENCE... au nom du DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES !  
 Comme dirait l'hexagonal "Héraut de l'Union Soviétique" : "... Ca c'est un scandale !"

Les capitales est-européennes matées par la force... les pays asiatiques ou sud-américains nivelés au napalm... est-ce là une non-ingérence ?

Lorsque toute revendication culturelle, politique ou économique d'une minorité est étouffée par une répression policière, est-ce là le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Un peu plus... d'esprit "sportif", Messieurs les "Grands Hypocrites", et reconnaissez vous-mêmes, ou'il s'agit plutôt du droit que vous vous arrosez à disposer des peuples et à leur imposer vos diktats ?

"GWENN-HA-DU"

# De la bombarde à la bombe.

Il a donc fallu cinq semaines de débats et vingt-cinq audiences pour que la Cour de Sécurité de l'Etat accouche enfin d'un "verdict de clémence" et de "peines très modulées" (sic Le Figaro), dans le procès des autonomistes bretons. En effet, en dehors des neuf ans infligés à Michel Herjean et des quatre ans à Yann Puillandre, le châtimement n'est guère exorbitant. Les juges ont été sans rancune et n'ont pas fait payer aux accusés le profond ennui que leur infligèrent les témoins à décharge et les avocats.

Pour ceux-ci, merci, ils se portent bien et, si des garçons se disent prêts à mourir pour la Bretagne, leurs défenseurs en vivent confortablement. Tant que Me Leclerc sera à leur tête les débats seront faussés, et les inculpés transformés en autant de "gens de pèche" ou de socialistes fumeux. Or, si cela est vrai de quelques-uns, ce ne l'est nullement de l'ensemble où on trouve nombre de garçons, qui, dans un contexte hexagonal, seraient dits "apolitiques" et, horresco, deux ou trois qui ne cachèrent jamais que le "fâchisme assésin" avait leur préférence...

La seule question qui puisse se poser en ce moment est la suivante : le Pouvoir a-t-il montré sa force ou sa faiblesse ? Etat fort, il peut se permettre de traiter avec clémence des adversaires qu'il juge estimables, même s'ils ont commis des erreurs et utilisés des procédés inacceptables ; il montre sa grandeur et, en même temps, analysant sa propre politique, tire les conséquences de l'attitude passée des condamnés. Ceux-ci, en effet, ne sont ni des excités, ni des mangeurs de lueurs, ils sont véritablement "Monsieur tout le monde" en Bretagne et représentent toutes les classes sociales comme tout l'éventail politique et à peu près toutes les tranches d'âge.

Il y a donc là un phénomène grave dont il faut bien prendre conscience : qu'est-ce qui peut bien rassembler, dans une "association de malfaiteurs", le jeune ouvrier et le cadre en retraite, le responsable syndicaliste et le petit patron, le marin et le paysan, le curé de campagne et le notable franco-maçon ? A cela, il n'y a qu'une réponse, un seul facteur commun : le sentiment profond d'appartenance à une communauté populaire à laquelle, en tant que telle, on a fait tort, on n'a pas rendu justice. Il ne faut pas se laisser abuser par les mots excessifs qui furent prononcés : aliénation, occupation étrangère, néo-colonialisme. Tout cela n'est qu'épiphénomène et destiné à accompagner des moulinets de manches d'avocats. Derrière, il y a un malaise très réel qui ne doit pas être traité par le mépris.

\*\*\*

Au début de ce siècle, il existait deux ou trois organisations bretonnes dont les revendications extrêmes étaient à peu près celles-ci : demander respectueusement que le français soit enseigné par l'intermédiaire du breton, exhorter à conserver la coiffe de dentelle et le chapeau à guides, protester contre les inventaires des églises... Quelques députés pittoresques siégeaient en bragou bras (culottes bouffantes) à la Chambre, se faisant l'écho de ces modestes demandes et rappelaient, les larmes dans la voix que, dès 1870, l'oncle de Charles De Gaulle (on ne le savait pas encore le plus illustre des tontons) réclamait l'enseignement du breton...

Vint la guerre de 1914-18, où tel général français se vantait d'avoir "consommé" dix mille Bretons dans sa matinée. Après les Colomes de sa révolution, la France n'hésitait pas à étendre à la Bretagne comme au Sénégal sa mission civilisatrice. Nous en sortîmes avec 240.000 morts, soit bien près de 10 % de la population. "Vous êtes deux fois Français", dit aux survivants de la tentative de kamputchisation la députaille deux fois Française en ajoutant, avec le sieur de Monzie, que "pour l'unité de la France, la langue bretonne doit disparaître". Si la guerre de la liberté et du droit vit écolore Tehéques et autres Poldévies, elle consacra aussi la disparition définitive de la Bretagne.

Il y avait bien quelques triblions, regroupés autour du journal "Breiz Atao" ("Bretagne toujours") et d'un parti autonomiste, mais la Sécurité savait bien que, s'ils descendaient dans la rue, ils ne s'y retrouveraient pas plus d'une cinquantaine. Tout baigna donc dans l'

\*\*\*\*\*

huile, jusqu'au jour où le merdelion, le gros Herriot, vint célébrer le rattachement de la Bretagne à la France, trouva sous ses hamas les débris du "Monument de la Haute nationale" destiné à magnifier ce rattachement. Les "terroristes" de Gwemha Du étaient passés par là. Le châtimement le plus modéré réclamé contre eux par Ouest-Eclair était la machine à Deibler. Heureusement les coupables ne furent pas découverts.

\*\*\*

Vint une autre guerre, où les Bretons se manifestèrent encore au premier rang, mais dans tous les camps cette fois. Car, s'ils furent à eux seuls plus de la moitié de la France libre, ils étaient aussi très nombreux à la DVE, la NSKK et à la Charlemagne ; leurs maquis furent des rares, avec le Vercoors, à mener des actions vraiment opérationnelles, mais il existait aussi une Bretonische Waffenverband der SS... Les reprisailles s'abattirent sur ces derniers et les médailles et surtout les prébendes furent bien rares pour les autres. (Faut-il rappeler que les Marcollin, Bonnet, Bourges et autres Guichard sont des députés, non pas bretons, mais "habitant en Bretagne" ?).

Toute politique bretonne étant interdite, on souffla dans le buis et on dressa les gambettes en cadence. Presque inconnus avant la guerre, les "Cercles Celtiques" se multiplièrent dans les années cinquante ; la douzaine de vieux ivrognes qui sonnaient encore du biniou fit place à des milliers de jeunes enrôlés dans des bagadoù. La langue dont on avait honte devint objet de snobisme à mesure que ses locuteurs natifs diminuaient. Enfin, des "bardes", au sens propre du mot, les Glemmor et les Stivell, entraînèrent les jeunes hommes au combat.

Aujourd'hui, les activistes en Bretagne ne représentent pas plus de 10 à 12 % de la population, mais le nombre de ceux qui se veulent et qui se disent "Français seulement" n'atteint pas les 3 %. Voilà le phénomène nouveau dont il faut tenir compte. L'immense majorité de la population de Bretagne se sent bretonne, à un degré plus ou moins fort, et c'est pour cela que j'ai intitulé ce papier "de la bombarde à la bombe", car ce sont les limites du "mouvement breton", nébuleuse aux contours plus que vagues dont les noyaux les plus durs sont prêts à tout.

Si dans l'Etat français est fort, il en saura tirer les conséquences et, sans danger pour lui, pourra établir en Bretagne un régime qui satisfera le plus grand nombre et désamorcera les menées extrémistes. Il faudrait pour cela laisser gérer sur le plan régional ce qui peut l'être. Cela se fait en République Fédérale, sans danger pour le pouvoir central.

A attendre trop, si l'Etat se sent trop faible, s'il est réellement trop faible, c'est le sort de l'Espagne qui s'ouvre devant nous. Un jour ou l'autre, l'Hexagone éclatera à ses six coins : Bretagne, Euskadi, Corse, Savoie, Alsace et Flandre, à moins qu'en outre, il ne s'ampute de sa moitié sud occitane, que Bourgogne et Normandie ne suivent l'impulsion, et du haut de son balcon (à défaut de potence) je regarderai la France, c'est-à-dire les Collines de France du côté de Charlie-Airport...

Je ne crois pas qu'aucun "aborigène" français, ni "allogène" de la ceinture turbulente puisse s'en réjouir, ni de l'atomisation d'un Etat qui fut grand soit en rien souhaitable. Mais voici déjà près de treize ans que les "monuments" sautent en Bretagne (et ailleurs). Jusqu'ici, il n'y a eu que très peu de sang versé. Si ce "verdict de clémence" ne s'accompagne d'autre chose que d'une "Charte Culturelle croupion" - qui reste dans les limbes - il n'y a aucune raison que cesse ce mini-terrorisme agaçant, mais il y a bien des raisons pour qu'il se transforme en véritable terrorisme. Et ce "verdict de clémence" serait interprété comme ceux qui l'ont précédé il y a dix, dix-sept et trois ans, comme une preuve de faiblesse et un encouragement à "mieux" faire.

Là est le problème. Sa solution est entre les mains du Pouvoir central.

Goulven PENNAOD,  
(publié avec l'aimable autorisation de l'auteur et de "RIVAROL".)

\*\*\*\*\*

# NOUVELLES

### AVEL EUSSA.

L'EDF s'intéresse à l'énergie la plus ancienne que l'homme ait pu exploiter : le vent.

Elle vient de lancer l'éolienne d'Ouessant : "Avel Eussa". D'une puissance de 100 kilowatts, elle fournit dix mille fois moins de courant qu'une centrale nucléaire type (???)

Elle assurera environ 10 % de la consommation électrique de l'île, qui ne compte que quelque 1.400 habitants. Cette éolienne qui sert de prototype à une série de mesures, est de taille modeste.

Conçue par la Société Aéro Watt, filiale du Commissariat à l'Energie Atomique et construite par Wonder en Bretagne, "Avel Eussa" a 41 mètres de haut. Coût de l'opération, avec le raccordement au réseau de l'île et les dépenses de mesures : à peine trois millions de francs.

Selon un responsable EDF, le kilowatt-heure produit à Ouessant coûtera entre 50 centimes et un franc. Par rapport au prix du kilowatt produit dans les groupes Diesel à partir du fuel léger qu'il faut acheminer dans l'île, c'est parfaitement rentable. Ce ne l'est pas du tout par rapport aux centrales thermiques classiques.

A noter que, dans l'avenir, les prix du kilowatt-fuel et du kilowatt-nucléaire n'ont pas fini de monter, alors que l'énergie des éoliennes sera toujours gratuite.

Les Américains l'ont compris : en plus des cinq éoliennes déjà en service, la NASA va construire une éolienne géante de 2.000 kilowatts, et leur département de l'Energie a commandé à Boeing un groupe de trois aérogénérateurs de 2.500 kilowatts.

G.W.

ALLEZ .... RENNES !!!

Le Conseil municipal de Rennes accepte de financer à 50 % les cours de breton suivis par 70 élèves d'une école primaire.

Ce succès est dû à l'action menée par l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton.

Cette expérience a été autorisée par l'inspecteur d'académie sous réserve qu'elle est lieu en dehors des heures de scolarité.

Fidèle aux engagements officiels pris par le Président de la République... l'Education nationale ne prend pas en charge les dépenses correspondantes !!! Et, pourtant la Charte Culturelle ...

Donc l'association des parents a dû se retourner vers la ville.

Le Conseil municipal a exprimé "...son vif souhait de voir l'enseignement de la langue bretonne inséré dans le programme des écoles, mais arguant que cette "...charge devrait venir à l'Etat..." n'a accordé que la moitié de la subvention demandée.

La décision du Conseil municipal est fort compréhensible, et nous pouvons que la louer de ce geste vraiment culturel... et breton.

Rennes est la première ville de Bretagne à apporter d'une manière concrète son soutien à l'enseignement de notre langue.

Les communistes et un socialiste se sont abstenus prétextant dangereux un tel transfert de charge.

Nous sommes certains que l'Education honteuse de sa "dérobade" aura à coeur de subventionner en totalité de telles initiatives... à condition que les Conseils municipaux des autres communes bretonnes prennent exemple sur Rennes !!!

G.W.

UNE MARÉE A CONCARNEAU.

Sous ce titre, "LE NOUVEL ECONOMISTE", du 17 Décembre, donne les précisions suivantes :

"Résultats en francs d'une marée moyenne, représentant onze jours en mer, réalisée à Concarneau le 22 Octobre 1979 par un chalutier de 35,40 mètres appartenant à l'armement Nicot.

Tonnage débarqué (merluçons, limandes, morues, églefins, etc.) : 22,6 tonnes.

Prix de vente obtenu à la criée : 183.000

A déduire :

Carburant .....	30.000
Frais de déchargement .....	12.000
Taxe de criée .....	5.650
Taxe de From .....	1.790
Coût rades (valeur de 10 kgs de poisson par homme d'équipage + 50% pour l'armement) .....	3.100
Glace, demi-location du matériel radio .....	6.000
Indemnité de nourriture pour 1'équipage, mutuelle .....	6.300
<b>Total .....</b>	<b>64.840</b>

Reste à répartir ..... 118.160 soit 65% pour l'armement et 35% (41.356 francs) pour l'équipage (onze hommes à bord).

Valeur de la part : 3.396 francs (une part et demi pour le patron, une part un quart pour le chef mécanicien et le bosco, une part pour les marins).

Merci au "NOUVEL ECONOMISTE" pour ce décompte si précis.

LA FLOTTE STAGNE.

"LE NOUVEL ECONOMISTE", dans le même numéro, brosse un tableau de la pêche française.

...1974.- Nombre de bateaux et tonnage :

Pêche artisanale	12.794 bat.	109.171 t.
Pêche hauturière	409	104.569
Pêche thonière	44	22.647
Grande pêche	21	34.080

1978.- Nombre de bateaux et tonnage :

Pêche artisanale	11.926 bat.	109.622 t.
Pêche hauturière	230	69.115
Pêche thonière	24	19.937
Grande pêche	14	23.137

La pêche artisanale est celle qui se porte le mieux : elle a perdu des unités, mais peu de tonnage. Ces dernières années, en moyenne, progression du chiffre d'affaires de 15% par an. Depuis 18 mois, le renouvellement des unités a repris au rythme de 10% l'an. La pêche française fait vivre 22.450 marins professionnels, sans compter les activités réduites.

Avec une flotte en régression et paralysée par les quotas, la pêche stagne :

711.600 tonnes en 1978, dont 441.000 de poisson et le reste en coquillages et crustacés.

Alors que la consommation augmente annuellement de 3%, justifiant 451.000 tonnes d'importations l'an dernier, le déficit de la balance commerciale augmente : de 1 milliard en 1974, il est passé à 3 milliards en 1978.

...L'effort de pêche n'est pas seul en cause le premier des postes du déficit concerne des espèces particulièrement chères que nous ne pêchons pas (saumon, esturgeon, certains crustacés...) (la solution viendra peut-être un jour de l'aquaculture).

Le deuxième de la faiblesse, par rapport à nos importations, de nos exportations de produits transformés...

IMPORANTE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE A LA CHAPELLE -DES-FOUGERETZ.

En prospectant les bous provenant du curage d'un ruisseau, des jeunes ont découvert des débris de poteries et de statuettes de l'époque gallo-romaine.

Selon Monsieur R. Sanquer, directeur des Antiquités historiques de Bretagne, il s'agirait d'objets confectionnés par Rextugenos, potier dont les oeuvres étaient vendues dans toute la Gaule.

Selon certains, le four se trouverait sur le territoire de l'actuelle commune de La Chapelle-des-Fougeretz où l'importance de la découverte, jusqu'à ce jour l'atelier de Rextugenos aurait été localisé dans l'Allier. D'autres statuettes attribuées à Rextugenos ont déjà été trouvées à Gorseul.

Nous sommes impatients de connaître l'avis de Monsieur R. Sanquer sur cette découverte. De même, nous serions reconnaissants à tout lecteur possédant quelques documentations sur des statuettes de facture identique.

Nous possédons un fragment de statuette identique (la main recroquevillée à la hauteur du sein droit), excepté que le sujet est vêtu d'une sorte de toge. Le moulage semble avoir été réalisé en deux parties, face et dos, en terre rouge. Des statuettes de ce genre auraient été découvertes du côté d'Autun (???) Notre curiosité est stimulée, du fait que le fragment en notre possession a été trouvé en bordure d'un ruisseau marécageux dans les environs de Corbeil (S. et M.) CORBEIL... GORSEUL... Coïncidence ?

Newly Opened in Pinetown



DELICIOUS PANCAKES PREPARED IN FRONT OF YOU... Also AVAILABLE FOR TAKE-AWAY

Adjoining 'PIERRE'S RESTAURANT' ARBOUR HOUSE CROMPTON STREET (OPP. CIVIC CENTRE)

PHONE 76810

Menu listing various pancakes and their prices, including Savoury Pancakes, Sweet Pancakes, and Flambee Pancakes.

OPEN: MONDAY - SATURDAY 9am - 10pm

de Bains-sur-Oust recevait une lettre du préfet. Celui-ci, sensible aux arguments présentés par l'unanimité de la population, décidait de retirer ce permis de construire!

FACETTES

B.P. n° 15 95 HERBLAY C.C.P. Paris 1.69/26

"FACETTES" mensuel des curieux et chercheurs, miroir de la curiosité, publie les questions posées par ses lecteurs. D'autres lecteurs y répondent dans les n° suivants. Tous sujets abordés: Histoire, langage, toponymie, biographies, sciences, mathématiques, techniques, bizarreries, religions, curiosités, etc, sauf politique et généalogies.

BREIZAD E PEP LEC'H - BRETON EN TOUT LIEU...

D'un voyage en Afrique du Sud, un compatriote a rapporté cette publicité concernant une crêperie bretonne installée à Pinetown.

Une bonne adresse! Surtout si vous passez dans le secteur ne manquez pas de rendre visite à cette crêperie réellement bretonne!

Bravo Bains-sur-Oust.

BRAVO BAINS-SUR-OUST.

Le 18 Décembre, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine accordait un permis de construire sur l'île aux Pies, à Bains-sur-Oust.

Désirant laisser ce site en voie de classement, propre de toute construction, soutenus par le Conseil municipal, les associations locales, entre autres, l'amicale des pêcheurs, le groupement culturel des Pays de Vilaine manifestaient leur volonté de préserver ce site et trouvaient un écho favorable au sein de la population.

Le 8 janvier, le Conseil municipal écrivait au Préfet lui demandant de revoir sa décision, sous peine d'une démission collective en cas de maintien du permis. Le 31 Janvier, Monsieur de Frelon, maire

LE BRETON

Nous avons reçu des nouvelles de nos compatriotes détenus, Lionel CHEMELIERE et Padrig MONTAUDIER.

Ceux-ci nous prient de publier la communiqué ci-dessous :

G A L V

Chacun a en mémoire ce cynique procès de Versailles, qualifié par l'ensemble de la presse de procès croupion, procès boiteux, drôle de procès... Chacun a également en mémoire les propos humiliants et méprisants du Procureur général lors de son réquisitoire. C'est l'ensemble du Peuple Breton qui a été bafoué dans son intérêt. Quant à la peine de 15 années de réclusion criminelle que la cour de sûreté de l'Etat français nous a infligée, ce fut ni plus ni moins la stupéfaction: Peine scandaleuse, absurde, demande de révision du procès par un nombre important de personnalités ou d'organisations bretonnes, françaises et européennes scandalisées par le rôle de cette juridiction d'exception, parodie de justice ressemblant beaucoup plus à un règlement de compte.

Quinze années de réclusion criminelle pour avoir proclamé très haut les droits imprescriptibles du Peuple Breton et la reconnaissance de ceux-ci par l'Etat français, dont les représentants prennent allègrement le droit des peuples à disposer d'eux mêmes mais hors de ses frontières d'Etat... Libérer notre Peuple des chaînes du colonialisme et vouloir édifier une Bretagne démocratique, populaire et libre n'est pas un crime. Jamais une goutte de sang versée, tousjours le maximum de précautions prises afin d'éviter tout accident. Aussi nous affirmons que la cour de sûreté de l'Etat n'a rien à voir avec la justice, il n'existe absolument aucune indépendance des magistrats, c'est une juridiction d'exception politique qui est à la fois juge et partie. Nous ne pouvons donc nous prêter à une telle comédie. De plus, disjoindre notre dossier des autres affaires afin de juger séparément l'attentat de Versailles et de mieux nous présenter comme deux "isolés", ne pouvait que renforcer notre détermination. Nous voulions être jugés pour l'ensemble des faits qui nous étaient reprochés avec l'ensemble de nos camarades par un tribunal normal, composé de bretons et en Bretagne. Seul notre Peuple peut juger nos actes. Mais nous accenterions volontiers le verdict d'une cour européenne.

C'est aux milliers de voix qui se sont élevées contre ce procès indigne que nous nous adressons et faisons appel aujourd'hui, car notre pourvoi en cassation vient d'être rejeté. Là aussi nous pouvons douter de la légitimité de cette décision. A cette cour de cassation ne siège-t-il pas en effet occasionnellement des représentants de la cour de sûreté de l'Etat!

Que dire également du dernier procès, de cette seconde peine de 15 années de réclusion criminelle, totalement disproportionnée aux faits reprochés et à la majorité des autres peines requises!... Il fallait à tout prix que la C.S.E justifie, auprès de l'opinion publique, le verdict du procès de Versailles.

L'Etat français qui prêche très haut les principes fondamentaux des droits de l'homme, ne permet pas un droit d'appel individuel auprès de la cour européenne des droits de l'Homme. C'est pour toutes ces raisons que nous faisons appel à vous toutes et vous tous, qui vous penchez sur le sort des peuples opprimés. Aucun démocrate ne peut rester insensible et indifférent à l'attitude de l'Etat français envers le Peuple Breton et les militants nationalistes croupissant actuellement en prison pour avoir osé résister et relever la tête.

Lionel CHENEVIERE  
668 141 CNO 88  
1 av. de la division Leclerc  
94 261 FRESNES

Padrig MONTAUZIER  
668 142 CNO 93  
1 av. de la division Leclerc  
94 261 FRESNES

Dans la même lettre, nos camarades nous communiquent l'adresse de nos compatriotes détenus à Fresnes /:

J. BERNARD 690 892 - CNO/100 - L. CHENEVIERE 668 141 - CNO/88 - J.P. DANIEL 690 893 CNO/102 - Y.K. GUILLANTON 690 894 - CNO/101 - J.CH. GRALL 668 360 CNO/89 - M.HELLEQUIN 686 237 CNO/87 - M.HERJEAN 686 237 CNO/92 - G.JOUIN 690 895 CNO/104 - P.KELTZ 690 896 CNO/105 - P.MONTAUZIER 668 142 CNO/93 - Y.PULLANDRE 686 239 CNO/95 - D.RIOU 686 325 CNO/91 - J.P. RIOU 686 324 CNO/90 - S.ROJINSKY 688 009 CNO/94 - J.M. VILLENEUVE 690 897 - CNO/103

Tous : 1, Avenue de la Division Leclerc 94261 - FRESNES Cedex.

Compatriotes, témoignez leur votre soutien fraternel en leur écrivant et en vous inquiétant de leurs soucis, de leurs besoins.  
ATTENTION, l'Administration Pénitentiaire interdit toute fourniture de timbres dans la correspondance adressée aux prisonniers.

COMMUNIQUE de l'Association des Familles des Détenus Politiques Bretons (Janvier 1980).

"...se penche sur le problème posé par les délais anormalement longs que la Cour de Cassation exige, dans certains cas, lorsqu'il s'agit de rendre un arrêt sur des pourvois introduits par des condamnés politiques bretons.

Dès la fin de leur procès, en Juillet 1978, les Bretons qui viennent d'être jugés et très lourdement condamnés, introduisent un pourvoi en cassation. Depuis lors, soit 18 mois, ils attendent la décision de la Cour. Cet état de choses est d'autant plus regrettable que certains des détenus concernés sont à mi-peine, donc en droit de solliciter une mise en liberté conditionnelle; mais cette faculté leur sera interdite tant que la Cour de cassation n'aura pas statué sur les pourvois. En effet, la liberté conditionnelle ne peut être accordée qu'à des "condamnés"; or, du fait de la procédure en cours (pourvoi en cassation), les détenus précédents sont toujours considérés comme "prévus"...."

L'Association s'inquiète du retard injustifié apporté par la Cour de Cassation à se saisir de ce dossier, et s'interroge sur ce "blocage délibéré".

Cette situation concerne sept détenus, à savoir :  
Serge ROJINSKY, Jean-Paul DANIEL, Jean-Marie VILLENEUVE, Patrick KELTZ, Georges JOUIN, Jean-Michel GUILLANTON et Jacques BERNARD.

Les QUINZE PRISONNIERS POLITIQUES BRETONS DE FRESNES communiquent :

Le 22 Janvier, à la sortie de la prison trois personnes qui venaient de rendre visite à L.CHENEVIERE, ont été interpellées par la police.

Contrôle motivé par le fait que les intéressés regardaient en direction des bâtiments de la prison. Conduits au poste de police, ils ont été transférés au commissariat de l'Hayles-Roses. Après un nouveau contrôle d'identité qui les aurait retenu plus d'une heure, ils ont été relâchés. Les trois visiteurs ont dû regagner à pied leur véhicule à plus de 3 km, bien que l'un d'eux, pensionné du travail, marche difficilement.

Les prisonniers politiques bretons protestent de la façon la plus vive contre cette attitude inqualifiable et exigent désormais des garanties de sécurité pour leurs familles.



ce dessin a été exécuté par un détenu breton  
Prison de la Sante  
1978

# LIBERTE POUR LES DETENUS

(Traduction.)

Le COMITE EUROPEEN POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS EN BRETAGNE

nous prie de publier le communiqué suivant :

## COMMUNIQUE DE PRESSE.

" Un Comité Nord-Américain pour la défense des droits de l'homme a été fondé au Canada, il y a tout au plus un mois.

La création d'un Comité Européen dans le même but a été décidée. Les citoyens d'origine irlandaise. Ils choisissent à cette occasion la venue du Président français qui vient en Irlande pour le sommet européen.

### POURQUOI CE COMITE DES DROITS HUMAINS EN BRETAGNE ?

La France est actuellement engagée dans une politique de répression accentuée contre les minorités nationales, spécialement en Bretagne, en Corse et dans les Pays Basques.

Il y a en ce moment 32 Bretons dans les prisons de Paris et 49 Corses déjà condamnés, d'autres qui attendent d'être jugés. Cependant, les prisonniers ne sont pas arrêtés, détenus et jugés selon la procédure normale existante; ils tombent sous le coup d'une loi spéciale et jugés par une Cour spéciale : la Cour de Sécurité de l'Etat.

L'existence même de cette Cour et de sa procédure est contraire à la Convention Européenne des Droits Humains signés par la France et spécialement aux articles 5, 6, 11, 13 et 14 de cette Convention; c'est-à-dire :

- toute personne arrêtée peut être retenue et isolée dans les locaux de la police pendant 6 jours au lieu de 2 suivant le droit humain,
- un accusé peut être détenu indéfiniment pendant la durée du jugement,
- les juges de la Cour, parmi lesquels figurent deux généraux de l'Armée française sont nommés par le Gouvernement pour une période de 2 ans,
- c'est le Gouvernement qui seul décide par motion spéciale si l'accusé doit être jugé ou non,
- le Ministère Public doit se conformer strictement aux intentions du Gouvernement.

En outre, les cas de mauvais traitements ou de violence commis sur l'accusé pendant sa détention sont plus ou moins déclarés par la famille du détenu ou par le détenu lui-même.

Il est à noter aussi une politique générale d'harolement et d'intimidation de la part de la police ou d'autres organismes gouvernementaux envers les Bretons engagés dans des activités de nature purement politiques, culturelles et syndicales : visites domiciliaires, perquisitions et interrogatoires, arrestations préventives, harolement des membres de la famille, surveillance et rapports sur toutes assemblées politiques, culturelles ou toutes autres réunions.

### MISSE DU COMITE POUR LES DROITS HUMAINS EN BRETAGNE.

Le Comité est strictement apolitique. Ses buts sont :

- d'informer la presse ou autre média populaire ; corps publics, parlementaires, gouvernementaux ou agences internationales de toutes sortes d'opinion publiques en général, en cas de violation des droits humains qui ont lieu en Bretagne et dont les Bretons sont victimes.

\*\*\*\*\*

## (Suite du COMMUNIQUE DE PRESSE - COMITE EUROPEEN POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS EN BRETAGNE.)

- d'engager une procédure internationale aux fins de strictes applications des droits humains par la France et l'abolition de la Cour de Sécurité de l'Etat,
- de rester en contact avec les agences "Amnesty International" ou autres agences de défense des droits humains,
- d'assurer aux Bretons et Ctoyens Français en général un droit de se pourvoir aux Commission et Cour de droits humains Européennes. Ce sont à présent les seuls citoyens de la Communauté européenne auxquels ces droits ne sont pas reconnus.

LE COMITE DES DROITS HUMAINS EN BRETAGNE.

DUBLIN 28 Novembre 1979.

### UN POEME DE KAMMERMOR

### Aux MORTS qui nous survivent

+++++

Mes Ancêtres, votre âme est en moi qui palpite  
Et m'exalte et m'étreint.  
Allume dans mes yeux cette flamme subite.  
Ce rayon souverain :

C'est votre âme immortelle, ô Morts, que j'interprète.  
Fidèle à votre loi.  
O vous tombés avec l'ambition secrète  
De vous survivre en moi...

Car c'est de vous, ô Morts fondus dans notre terre,  
Poussières de néant,  
C'est de vous que je tiens cette âme libertaire  
De l'arde et de l'ouïe.

C'est vous qui m'avez fait ce que je suis, et j'ose  
Vous chanter aujourd'hui,  
Fait que, parer le deuil des hommes et des choses,  
Votre voix me conduit.

+

O mes Morts, qui peuplez cette terre des chénefs,  
Terre du souvenir,  
Chacun de vous figure un anneau d'une chaîne  
Qui va bientôt finir.

Si d'accusés sont plus fiers d'ancêtres plus illustres,  
Enlèves d'un grand nom,  
Je suis fier d'être, ô vous qui n'êtes point des rustes,  
Votre dernier chénef.

Si vous ne triomphiez de moi esprit moderne,  
J'en suis sûr vous pourriez  
Qui manqueraient leur humble trace dans l'histoire  
En faisant, un chénef.

Et je vous chante aussi, mes Morts, et vous acclame.  
Moi, votre fils pieux.  
Père de votre chair, aimé de votre âme,  
Cointre de mes Aïeux.

J'ai vu d'aillères tombeaux aux cryptes des chapelles,  
Chénefs, capitans,  
Et leur image en pierre est lumineuse et belle,  
Malgré l'affront du temps.

Vous, mes Ancêtres morts, vos tombes ignorées  
N'auraient dûes qu'un jour,  
Et je les cherche en vain sur la terre sacrée  
Qui fut votre séjour.

Pais-je vous dédier l'autonomal chrysaéthème,  
Vous, dormez Dieu sait où,  
Qui n'êtes plus pour moi qu'un prisonnier de l'histoire  
Une date... et c'est tout !

Vous tombés, l'existence ou vos cendres sommeillent,  
Et la culture meurt,  
Et le vieux chénef, et l'éclat plus vieille,  
Il ne reste plus rien.

Mais, je tiens, cette terre unique vous possédée,  
Ayant, de toutes parts,  
Fait renoué... sinon votre âme qui m'inspire  
Vos remontrances égales.

Notre chrysaéthème de vos mensurations saintes,  
Notre loi, ou je vous,  
Qu'il v'aitraient seuls retrouvés votre existence  
Vous déniez à mes yeux.

Mais le ciel qu'en foulant la terre de Bretagne,  
C'est vos ombres sur moi,  
Que je brûle, et parer la gloire des conquérants,  
Je vous réclame ici.

Notre chénef, ô Morts, hante le passage  
Invisible, et souvent,  
Quand le vent de matin vient fêter mon visage,  
Je le sens dans le vent.

*Camille Le Mercier*

extrait de "SANG D'OCTOBRE"  
Camille LE MERCIER D'ERN  
"KAMMERMOR"  
(13/12/1968 - 18/2/1970)

DIUGAN MARO PAR-IS  
PROPHETIE DE LA MORT DE PARIS

Arruot rei ive, da dro,  
'Vel arruas hini Kaer-Is  
Tostaat a ra Ael-Ar-Mar, o  
Kaer an Techou-fall, o Par-Is !

Diuganet eo bet ze dit,  
Gant eur Barz bennag dizanaf ...  
Berr an neuden war da werzid !...  
Da lestr n'o ken nemes eur skaf !...

Herve akrivet gand ar Darvoud,  
El levr lec'h man hor planeden,  
Setu an douar dindan-oud  
Mengleusiet 'vel eur goleen.

Dindan palez ar Rouane  
Ha paleziou ar Rlijadur,  
Lec'h 'nan her nestrou ezine  
Hag o gisti a skouer hudur.

Dindan ti ar pinvidik lorc'hous  
Ha ti ar bourc'hiz dispered,  
Ha dindan ti ar gwalleuruz  
Ha relegou brein ar vered.

Dre-holl out mengleusiet, Ker-Yeur,  
Evel eur goleen waran ...  
P'arruo 'n nades war an eur,  
Er mengleusioù krogo an tan.

Neuse 'strako an temou poultre;  
'N eur frailha plusken an douar,  
An tan a zavo, 'vel ar foultre,  
Dineus dounder suruz peb skarr.

Par-Is brein ! Poul-ar-G'hlogor !  
Kofat ! Kernes ! Bonen ! Dic'hlan !  
Ker-Is 'zo bet beuzet er mor,  
Par-Is, te vo beuzet an tan !

Il viendra aussi, ton tour,  
Comme arriva celui de la ville d'Is  
Il approche, l'ange de la Mort,  
Ville des Vices, O Paris !

Cela te fut prophétisé,  
Par quelque Barde inconnu ...  
Court est le fil sur ton fuseau !...  
Ton vaisseau n'est plus qu'un esquif !...

Selon qu'il est écrit par le Destin,  
Sur le livre où se trouve exposé notre sort,  
Voici que la terre sous toi  
Est minée comme une ruche.

Sous le Palais des Rois  
Et sous les palais du plaisir,  
Où vivent nos maîtres sans âmes  
Avec leurs scandaleuses prostituées.

Sous la maison du riche orgueilleux  
Et la maison du bourgeois imbécile,  
Sous la maison du malheureux  
Et sous les carcasses pourries des cimetières.

Tu es minée partout, Ville immense,  
Ainsi que la ruche d'abeilles ...  
Quand l'aiguille arrivera sur l'heure,  
Dans les mines le feu s'allumera.

Alors éclatera le fracas de la poudre;  
En fendant l'écorce terrestre,  
Comme la foudre, le feu surgira,  
Des effroyables profondeurs de chaque crevasse.

Paris pourri ! Maréage en ébullition !  
Ventrée ! Famine ! Peste ! Débordement !  
La ville d'Is fut noyée dans la mer,  
Paris, tu seras noyée dans le feu !

Erwan BERTHOU.

- Dre an Delen hag ar G'horn-Boud.  
- Par La Harpe et le Cor de guerre.  
1904



ENTRAINS INTERCÉLTIQUE  
KENEKAZELL ETREKELTIK  
INTER CELTIC AID  
Compte Chèque Postal :  
CCP 3 106 44 D NEMES  
Compte Bancaire : BANQUE DE BRETAGNE 2, Rue Frédéric Plessier  
Compte 11623 LORIENT 35200 BRIST

LIBRES  
paroles

PRESENCES NATIONALISTES.

Depuis le début des années 60, le renouveau breton n'est élargi et touche aujourd'hui aussi bien l'écologie que la protection des monuments historiques.

Ce renouveau s'est traduit par la naissance d'une multitude d'associations de toutes sortes : de la SEPNE aux "Amis de Carnac" en passant par "Breizh Santel" etc... Toutes ces associations s'occupent d'un problème particulier à chacune d'elles : nucléaire, promoteur, destruction... Mais, dans mon optique, tous ces problèmes qui paraissent n'avoir aucun lien entre eux doivent se résumer en un seul : le problème breton.

Il faut en finir avec l'idée d'un mouvement qui ne serait que purement politique. Le Nationalisme breton doit en intégrer en son sein toutes les formes du renouveau breton - la lutte anti-nucléaire, la défense des sites et monuments, la lutte anti-remembrement, l'animation rurale, la défense de notre langue doivent être récupérées par les nationalistes. On ne peut pas évacuer ces problèmes : les nationalistes doivent être présents dans tous ces combats et leur donner une dimension nouvelle; la lutte anti-nucléaire doit être analysée comme étant le résultat d'une politique coloniale; la destruction des sites comme la traduction de la volonté de l'Etat français de faire de notre Pays un immense "Club Méditerranée"; toujours dans la logique colonialiste : la destruction de notre Civilisation comme la destruction voulue et organisée des signes extérieurs de notre nationalité.

Nous ne devons pas laisser le terrain culturel, écologiste aux seuls militants culturels, écologistes.

Le nationaliste breton doit être à la fois militant politique, militant culturel, militant écologiste. Tous les petits conflits locaux doivent, par la présence dans le combat, prendre une dimension nationaliste.

Nous devons être présents même aux côtés des partis politiques français - les nationalistes doivent essayer d'éliminer justement ces partis des différents combats menés par les Bretons -. Par l'explication claire, précise, étayée sur des études et des dossiers exacts, les nationalistes doivent permettre l'émergence d'une conscience nationaliste dans le peuple breton.

Loins des propos utopiques et exaltés, il faut s'attaquer aux réalités qu'affronte la nation bretonne tout en faisant passer le message nationaliste.

Tous les fronts doivent être occupés par le Nationalisme, ainsi on peut espérer voir aboutir notre cause.

Erwan LE MES.

LE BRETON ET LE GALLO ...

... Nos lecteurs savent que le breton est parlé depuis 1500 ans en Basse-Bretagne, c'est-à-dire à l'Ouest d'une ligne allant de Saint-Brieuc à Vannes et même près de Saint-Nazaire. A l'Est de cette ligne, en Haute-Bretagne, le gallo, dérivé du latin comme le français, est parlé généralement.

Jusqu'à récemment, aucune revendication n'est apparue pour sa reconnaissance en tant que "langue". Comme le breton, il a disparu en grande partie à cause de la volonté de faire

du français standard la seule forme de langue à travers l'Etat.

De nombreuses personnes en Haute-Bretagne ont appris le breton et certains sont devenus d'importants écrivains bretons.

Dans l'esprit de la plupart de ceux qui sont concernés par la survie du breton, la menace venait du français et peu pensait au gallo, étant donné qu'ils considéraient que le breton devrait être reconnu comme langue nationale.

Seules quelques voix s'élevèrent occasionnellement pour dénoncer le caractère "impérialiste" (?) des bretonnants. Le discours de Giscard d'Estaing qui conduisit à l'adoption de la Charte Culturelle mentionnait les Cultures de Bretagne c'est-à-dire que le gallo y était compris. Ceci pourrait être interprété comme un encouragement à la division à un moment où le renouveau du Breton est amorcé (...) le breton nécessite pour sa survie le soutien de tous les Bretons (...).

J'aimerais faire deux remarques personnelles :  
- le gallo est tellement semblable en vocabulaire et en construction (peut-être moins en phonétique) au français standard qu'il est difficile de soutenir que c'est une langue différente;

- les Bretons qui s'occupent du gallo méritent du respect mais ils sont très éloignés de notre but : nous voulons construire une nation nouvelle en regardant vers le futur et en n'essayant pas de sauvegarder les choses du passé à tout prix; aussi nous devons cultiver la marque la moins contestable de notre nationalité : la langue bretonne.

Je crois que nos compatriotes de Haute-Bretagne qui veulent que notre Pays reste différent de la France, auront à cœur d'apprendre le breton plutôt que d'apprendre le gallo, ainsi la pression du français sera-telle arrêtée. (...).

Extrait de "GARN"  
Alan HEUSSAFF 9, Bothar Cnoc Sion  
ATH CLIAITH 9 EIRE

REGAIN DU JACOBINISME.

Les 6 mois qui viennent de s'écouler ont permis aux régionalistes, autonomistes, séparatistes de constater le regain du Jacobinisme en France.

Les petites phrases de certains membres du Gouvernement nous ont indiqué l'avenir qu'il nous réservait, nous les minorités.

Décembre 1979 : Monsieur Bonnet, (Maire de Carnac) quelle idée d'être un tel personnage a affirmé lors de l'inauguration d'un mini-tronçon de voie express que ceux qui osent écrire "Bretagne = Colonie" devraient subir un traitement médical dans une clinique psychiatrique !!! M. Bonnet devrait se faire engager par le Ministère de l'Intérieur de l'Union Soviétique : il pourrait y exercer sa science tous ses talents !

Toujours en Bretagne, Janvier 1980 : M. Feyrefitte en visite à Rennes s'exprime sur notre bonne Télé-Bretagne, TV qui est, comme chacun le sait, la télévision des Français en Bretagne. Notre journaliste, intrépide, ose demander son avis sur les autonomistes et autres faiseurs de troubles : "Je distinguerais deux régionalismes, le bon et le mauvais."

Après cette profonde maxime, M. Feyrefitte nous décrit le bon régionalisme qui consiste en l'amour de son terroir, en la recherche de sa généalogie (?), en la fidélité à ses ancêtres, en la fouille des archives (?) hag all, hag all... Le mauvais régionalisme c'est celui de ces imbéciles minoritaires qui ne savent pas mettre un mot derrière l'autre, ces retardés qui ne savent même pas qu'il y a des élections dans ce pays démocratique qui, de plus est le pays où il y a le plus d'élections.

Tout ceci pour nous dire qu'il n'y a aucune place pour les faiseurs de troubles à tendance autonomiste-séparatiste. Cette belle tirade pour nous persuader de fouiner dans les archives, dans les généalogies et de la fermer. Ce personnage a de drôles de notions sur la

démocratie ! Enfin, passons !

Paris, Décembre 1979 : après les événements de Corse, M. Barre exprime son avis éclairé sur la situation. "Il n'y a pas que des prurits d'autonomisme !". On se demande ce qui s'est passé en Corse ! Quand, donc, cessera cette hypocrisie officielle qui n'ose pas appeler un nationaliste, un nationaliste; un patriote, un patriote.

Paris, Janvier 1980 : M. Bonnet récidive : "La région n'a pas de rôle politique à jouer, elle n'est qu'un échelon conceptuel". On ne savait pas que M. Bonnet "donnait" dans la philosophie ! La région n'existe pas. Point à la ligne. Comme si la Bretagne n'existait pas depuis 1500 ans ! Il est anormal que des Bretons puissent émettre une telle personne ! Et ce n'est pas fini : "La Corse fait partie intégrante du territoire français (Souvenons-nous de l'Algérie!). Une petite minorité qui n'a eu que des suffrages dérisoires lors des élections, a entrepris de se manifester bruyamment". Et voici l'argument suprême ; "Ces manifestations ne sont pas exemptes de téléguidage extérieur".

Malheureusement le ridicule ne tue pas, sinon M. Bonnet ne serait plus des nôtres. Cette phrase me rappelle l'intervention d'un député RPR breton, il y a deux ou trois années qui a une série d'attentats venait de se produire, il se trouvait que ce que l'on appelle gentiment des "chalutiers soviétiques" rôdaient près de nos côtes. Aussitôt, réaction du député en question : les affreux séparatistes sont téléguidés par Moscou ! Là, non plus, le ridicule ne tue pas !

Toutes ces déclarations que les médias ont complaisamment diffusé et rediffusé ne nous empêchent pas d'apprécier certaines émissions de télévision.

Ainsi le Samedi 23 Janvier eut lieu une émission nommée "Bonjour, Voisin" qui provoqua quelques surprises. Voici l'article, à ce sujet, du "Monde" qui peut, quand il le veut être un bon journal : "Pas de problème de région, pas de lignes coupées, ça ronronnait au rythme tranquille des caméras quand soudain, on a vu s'inscrire sur nos écrans, les lèvres serrées, les yeux cernés, le visage renfrogné de M. Henri Laborit, irrité de Saint-Malo (...) Dès qu'il a ouvert la bouche, brusquement tout a basculé, et on est passé à coups de pied dans la dernière

- ce sont les vertus du direct - de la fête de patronage au meeting séparatiste". En effet, M. Laborit expliqua en long et en large, malgré les efforts de la régie pour l'interrompre et l'empêcher de parler, l'absurdité de l'Etat français et la cause des Nations sans Etat. Pour ces cinq minutes, il n'y avait pas à regretter d'avoir regardé cette émission un peu "cencu" (sic Le Monde).

Ceci dit, les nationalistes bretons doivent s'attendre à une recrudescence des attaques contre les "agités" que nous sommes. C'est pourquoi il nous faut serrer les coudes, faire taire nos divergences mineures et entrer dans la lutte quotidienne du Peuple Breton".

Bretons LE MER.

GWERB HA DU

INFORMATION BRETONNE

ABONNEZ-VOUS      RABONNEZ-VOUS      FAITES ABONNER VOS AMIS

Abonnement : 40 Frs  
Abonnement gratuit aux prisonniers politiques bretons.

Adresse : "GWERB-HA-DU"  
B.P. 48 PARANE  
35400 SAINT-MALO

C.C.P. N° 18 866 48 R PARIS  
Chèques à établir au nom de  
Jacques LE MARO.

BREIZH E PEP LEC'H (BIS).

La dans "LE MATIN" de Paris, du 4 Février :
"Pour soutenir la cause des réfugiés politiques basques, une manifestation a réuni, Samedi 2 Février, à Bayonne, près de 500 personnes. Elles ont défilé dans la ville, drapeaux basque, breton et corse en tête.
Un important dispositif policier avait été mis en place; qui a surtout empêché l'entrée en France de ressortissants espagnols."

SYMPHONIE CELTIQUE.

Depuis 2 ans, la musique bretonne connaît de grandes transformations tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Mais, surtout est apparu une nouvelle musique bretonne que l'on pourrait appeler musique classique bretonne.

Depuis 1976, nous avons eu droit à de nombreuses représentations de pièces magistrales : 1978, aux Fêtes de Cornouaille, "La Cantate du Bout du Monde" de Jeff Le Penven, reprise en 1979 par le Festival Interceltique de Lorient; 1979, "Ar Marc'h Dall" de Job Irien et de Job Abjean aux Fêtes du Bleun Brug.

Ces deux œuvres sont magnifiques et élèvent la musique bretonne au niveau des autres musiques européennes. Car il faut bien le dire, la musique bretonne s'est trop bien longtemps cantonnée dans la tradition populaire, la musique à danser ou de "variétés".

La "Cantate du Bout du Monde" et "Ar Marc'h Dall" donnent un nouveau relief à notre musique. Elle prend une dimension nationale c'est-à-dire qu'elle couvre maintenant tous les genres de musique : du rock (Storlok) au folk en passant par notre musique traditionnelle et donc maintenant la musique du style classique. On aurait pu croire que les compositeurs bretons ne produiraient plus rien de nouveau. Au contraire, en 1980, nous arrive la "Symphonie Celtique" d'Alan Stivell, pièce musicale d'une heure et demie mettant en jeu de multiples instruments d'origines diverses. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le résultat est étonnant et fascinant.

Mais que tous les traditionalistes, puristes et autres gardiens de sanctuaire se touchent les oreilles ! Car Stivell n'hésite pas à interpréter ou à faire interpréter des chants berbères, tibétains, sanscrits, algonquins, quetchuas, irlandais et bien entendu bretons. Le résultat est fantastique et donne une nouvelle dimension à la musique d'inspiration bretonne à une dimension mondiale.

Cette Symphonie choquera de nombreux auditeurs, c'est certain. Mais l'immense richesse que contient ce disque nous oblige à saluer en Alan Stivell l'un des plus grands compositeurs bretons et pourquoi pas, le plus grand ?

Cette Symphonie rejoint aussi une autre dimension exprimée par les textes chantés :

"Il est possible de se dépasser
Et tout de suite reconstruisons Keltia
Et vivons comme des Bretons libres, comme des gens libres."

Minorités de ce monde, arroyez le tous
Minorités réalistes et vives,
Chacun de vous, mes amis, est riche comme l'Amérique
Et plus fort que l'Ours de Sibérie, si vous libérez votre esprit

ALBA: COMUNINN CELTICACH • BREIZH: KEVRE Keltiek
CYMRU: UNDA B CELTICACH • IRE: CONRADH CELTICACH
KERNOW: KESUNYANS Keltiek • MANNIN: COMMEEYS CELTICACH



CELTIC LEAGUE

General Secretary: Alan Heusoff
9, Br' Cross Street, Great Albion Church, Lee, (Hants) RG12 5JZ

Venez gens de Basse-Bretagne et de tous les pays
Danser la danse universelle, la danse du peuple de la terre.
Ceux qui ne croyaient qu'à l'homme, ceux qui priaient Dieu
Leurs mots ne pouvaient pas dire la vérité;
Chacun avait une part de vérité, une part d'erreur
Une chose seulement était parfaitement fausse : être au-dessus des autres
Respectons-les en leurs modes, leurs couleurs, leurs langues, leurs coutumes
Aimons-les, qui que ce soit, pour encore trois cent mille ans."

Yann-Variá LE PERSON.

SKOL OBER

Cours fondés en 1932 et fonctionnant depuis cette date sous la direction de
Marichard GOURLAOUEN.

Chemin de Leurven
PLUFUR 22310 Plestin-les-Graves
Tél. (96) 35.67.99

LES CAHIERS DE L'AVENIR DE LA BRETAGNE.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur "LES CAHIERS DE L'AVENIR DE LA BRETAGNE", dont la collection constitue déjà un ensemble de documents et d'essais politiques et historiques d'actualité et de qualité sur la Bretagne, le mouvement breton et les Nations sans Etat de l'Europe.

A ce jour, les titres suivants, qui ont été publiés chez différents éditeurs, sont encore disponibles :

- I - Leopold KOHR "Une Bretagne libre est-elle viable ?" 1976, 130 p. Frs 25,00
II - Y. FOUERE "L'Europe aux Cent drapeaux" 2ème Edition, 1976, 210 p. Frs 30,00
III - Y. FOUERE "En prison pour le F.L.B." 1977, 190 p. Frs 30,00
IV - Y. FOUERE "Histoire résumée du Mouvement Breton 1800-1976" 1977, 155 p. Frs 30,00
V - Maurice DUHAMEL "La Question bretonne dans son cadre européen" 1976, 165 p. Frs 30,00
VI - Y. FOUERE "Ces droits que les autres ont... mais que nous n'avons pas" 1979, 320 p. Frs 40,00

Hors Collection : Y. FOUERE "La Bretagne écartelée" 2ème Edition, 195 p. Frs 26,00

Ces ouvrages sont expédiés franco sur commande accompagnée de son montant. Par ailleurs l'abonnement aux Cahiers, qui publient un ou deux volumes par an, est constitué par le versement d'une provision de Frs 1100,00, sur laquelle est affecté le prix de chacun des volumes, qui sont expédiés à l'abonné au fur et à mesure de leur parution, et ce jusqu'à épuisement de cette provision.

Les commandes et les abonnements sont à effectuer par chèque bancaire ou postal au nom des "CAHIERS DE L'AVENIR DE LA BRETAGNE"
21, Place Duguesclin B.P. 103 22000 SAINT-BRIEUC
C.C.P. : 888888 1380 53 8

# NUCLEAIRE

L'actualité nous conduit à porter à la connaissance de nos lecteurs les deux articles ci-dessous, parus dans le dernier numéro de la Revue "HENK" et que Maurice GUIGNARD nous autorise à reproduire dans leur intégralité.

## LES REVELATIONS DE MAURICE SCHNEBELLEN, ANCIEN DEPUTE-MAIRE DE SIERCK (MOSELLE) SE CONCRETISENT METEORIQUEMENT. IL M'AVAIT PREDIT LES PROJETS DE CONSTRUCTION DE 7 CENTRALES NUCLEAIRES EN NORMANDIE ET DE 6 EN BRETAGNE.

Les Bretons et les Normands se trouvent à leur tour confrontés avec le danger nucléaire. Mais si nous leur avions prédit voici 5 ans que leurs pays deviendraient un vaste chantier de Centrales nucléaires, ils se seraient montrés sceptiques, car les gens qui bénéficient d'un certain confort, je veux parler des notables et des nouveaux riches, ne veulent rien savoir des dangers qui les menacent à moyen terme. Ils font la politique de l'autruche.

Avant d'aborder le fond de la question, j'aimerais tout d'abord parler de la Centrale nucléaire de CATTENOM (Moselle). Avol d'oiseau, j'habite à 10 kilomètres de cette centrale.

Lorsque le projet fut décidé à Paris voici 8 ans, j'avais averti, en ma qualité de conseiller municipal, mes concitoyens du danger présenté par ce projet. Paris crut sans doute que j'allais prendre la tête d'un puissant mouvement écologique, se rappelant son action antifiscale en Normandie.

Paris décida donc mon éjection du conseil municipal de Püttelange-les-Thionville alors qu'une dizaine d'années auparavant, ce même Paris m'avait sollicité pour que je siège au dit conseil parce que la commune durant les années 1940-44 battait en Moselle le record des gens adhérent au NSDAP.

Pour m'éjecter Paris utilisa les lois allemandes toujours en vigueur en Moselle. Comme en France, un conseiller municipal est éjecté s'il manque 3 réunions de suite. Mais en France la loi exige trois jours francs entre l'envoi de la convocation du maire et le jour de la réunion. En Moselle, ce délai ne joue pas, le maire peut faire déposer la convocation à n'importe dans la boîte aux lettres et de faire la réunion le jour même. Alors on attendait que je sois en Eure-et-Loir et c'est ainsi que le Sous-Préfet de Thionville estima que le projet de la Centrale de Cattenom ne connaîtrait aucune opposition valable.

Cette histoire est un avertissement à tous les élus normands et bretons, qui seront trop confiants dans la promesse des Préfets normands et bretons pour tenter d'anesthésier les résistances.

### LA VISITE DE MAURICE SCHNEBELLEN.

Puis un jour Maurice Schnebellen vint se trouver à Püttelange. Il me dit qu'il avait besoin de moi. J'ai déjà rendu service à votre beau-père, et nous sommes alliés, comme vous le savez, puisque mon beau-frère est le colonel Guigard.

La plupart des maires de l'arrondissement, sauf M. Bolter, maire RPR de Cattenom, sont contre la Centrale nucléaire, de même non est le sénateur Schmit, et son frère l'évêque.

Nous avons été reçu par le Grand Duc et le chef du gouvernement luxembourgeois; ils sont contre la Centrale de Cattenom qui va polluer la Moselle, défrayer les poissons, et qui va assés polluer le Rhin et son embouchure. Nous avons eu une entrevue à Clervaux (Nord du Luxembourg) avec le Prince Claus, gendre de la Reine Juliana qui nous a assuré de l'appui

du gouvernement néerlandais. Toute l'Europe germanique est contre ce projet. D'ailleurs vous savez que du temps du Général de Gaulle, la construction de Centrale nucléaire était exclue aux frontières, où devaient se concentrer les troupes faisant face à une invasion soviétique. En effet, il suffisait aux Russes de lancer un seul missile sur une Centrale et toutes les troupes françaises concentrées en Moselle seraient anéanties avant d'engager le combat.

Je lui demandais pourquoi avec de tels appuis, il ne parvenait pas à contrecarrer les projets de Paris. Il me répondit que de très nombreux députés de la majorité étaient contre la nucléarisation de l'Hexagone.

Mais le trust Schneider, qui construit les Centrales, veut réaliser de gros bénéfices, et comme Mme Giscard est la petite-fille de Schneider du Creusot, toute opposition était d'avance vouée à l'échec.

"Puisque des hommes aussi influents ne parviennent pas à torpiller la Centrale de Cattenom, comment se fait-il que moi j'y parviendrais?" Alors, il abattit ses cartes. "Vous comprenez pour réussir, il nous faut une puissante mobilisation populaire, qui nous permettra d'agir."

Cette ouverture populaire, le Docteur Christophe ne parvient pas à la créer. Or, votre passé politique et d'agitateur en Normandie démontre que vous n'avez pas de respect humain et que vous ne craignez personne. Il vous suffit de signer la pétition du Docteur Christophe et tout le monde suivra."

Je refusais. Mon expérience m'a démontré qu'il ne faut jamais combattre pour des veules, des lâches et des poltrons, car si vous gagnez, ils s'attribuent votre victoire, et si vous perdez, ils vous méprisent et se jettent dans le parti adverse pour se débarrasser. Je sais bien que la néo-bourgeoisie thionvilloise est contre la Centrale, mais ce sont des gens qui ne pensent qu'au fric et au plaisir tout en communiant, tous les dimanches, avec des airs benoîts.

### LES REVELATIONS DE MAURICE SCHNEBELLEN.

Il fut d'abord décontenancé, mais il avait prévu mon refus. Il sortit un dossier en me disant : "en luttant contre la Centrale de Cattenom, vous engagez un combat d'avant-garde contre la construction de Centrales en Bretagne et en Normandie."

Alors il me montra des photocopies de documents ministériels prévoyant des Centrales nucléaires dans les régions de Flamanville, de La Haye-du-Puits, de Carantec, d'Annoville, d'Agon, de Bréhal et d'Engleville, puis deux autres en Haute-Normandie. Cinq autres Centrales devaient être construites en Bretagne; une non loin de Vannes, d'autres près d'Hennebont, de Morlaix etc.

Alors je me décidais à signer la pétition du Docteur Christophe. Ce fut une trainée de poudre. "Der Normanne der Burg hat unterzeichnet" ("Le Normand de la Burg a signé." Tout le monde se précipitait à Cattenom pour signer la pétition. Puis il y eut de grandes manifestations. Il y a quelques semaines, Giscard s'est vertement accroché avec le Premier Ministre du Luxembourg.

### POURQUOI DES CENTRALES EN NORMANDIE ET EN BRETAGNE ?

C'est une question de géographie. Si des missiles soviétiques les font sauter, elles ne causeront ni dommage qu'à des provinces en pleine crise de séparatisme et Paris sera épargné.

Quels sont les responsables de cet état de choses? 1°/ Didier Patte, et je le démontre. Celui-ci rêve depuis 10 ans de devenir un notable et un interlocuteur valable du gouvernement. Il a cru, faute d'expérience, qu'il suffit de prendre une position intermédiaire entre les intransigeants et le gouvernement. Grande erreur, les faits ne prennent en considération que les agitateurs puissants qui refusent les demi-mesures.

Or, Didier Patte, au début, a admis la construction de Centrales nucléaires en Normandie, et il a déclenché l'AVALANCHE. Il n'a jamais marqué de désapprobation les attentats du FLN, et il a déclenché l'AVALANCHE. Il n'a jamais marqué de désapprobation les attentats du FLN, et il a déclenché l'AVALANCHE. Il n'a jamais marqué de désapprobation les attentats du FLN, et il a déclenché l'AVALANCHE. Il a essayé de rattraper la glorieuse et périlleuse position en faveur des Corvées, mais trop tard.

2°/ Les Normands ont élu deux députés autonomistes au Parlement : Pierre Goleffroy et Robert d'Harcourt. Qu'attendent-ils donc ces députés pour intervenir violemment auprès de Raymond Barre. Mais voilà, ils sont écartelés entre leur loyauté à l'égard de la Normandie et leur appartenance au clan giscardien. Leur position va devenir intolérable, et ils perdront tous leurs électeurs.

3°/ Il reste donc aux électeurs de tout le Cotentin et du reste de la Normandie d'écrire et

de faire écrire aux députés pour s'opposer à ces projets mortels. 4° Il appartient à tous les Normands de savoir qu'il avait été décidé de ne pas construire de Centrales nucléaires dans les régions à vocation sismique. Or, toute la Normandie a connu depuis le Haut-Moyen-Age des secousses telluriques de fortes amplitudes et que de telles secousses vont se reproduire dans les quelques années qui viennent comme l'explique depuis près de huit ans J.Mac Culloch, notre expert en sismologie.

Une telle argumentation, si elle avait été utilisée par la Presse de Didier Patte aurait remis puissamment les masses rurales et urbaines de Normandie. Mais le Mouvement normand, spécialement dans l'ORNE, préfère aller faire des ronds-de-jambes et des genuflexions devant le Prîfret Le Cornec.

D'ailleurs dans la plupart des préfectures normandes, on se gausse beaucoup des dirigeants du Mouvement de Didier Patte. On les nomme des Léopards en papier-beurre ou des loups-garous en carton bouilli.

De telles moqueries peinent tous les patriotes normands, mais il est nécessaire de les mentionner pour que ces dirigeants changent leurs méthodes de combat.

5° Comment de nombreux Normands peuvent-ils prendre au sérieux un mouvement dans lequel un Mabire fait du fractionnisme, du divisionnisme et au lieu de s'attaquer à la politique de Paris, s'en prend sournoisement à certains groupes sociaux-professionnels. Il n'a jamais été capable de se présenter candidat dans une élection, car il n'aurait récolté que quelques voix. 6° Si la Normandie veut exorciser la terrible catastrophe nucléaire qui l'attend en cas de guerre, chaque Normand doit harceler tous ses élus pour qu'ils prennent position contre la nucléarisation.

Maurice - Erwin GUIGNARD.

LE COUNT-DOWN ANNONÇANT LE GRAND CATACLYSME SE DERoule SUR LA GRANDE HORLOGE ASTRONOMIQUE. DEUX VIOLENTS COUPS DE GONG : ECOSSE ET AÇORES.

Notre Président Harald Dubosc m'informe que nos articles sur l'EFFET JUPITER amènent un volumineux courrier dans nos bureaux d'Evreux, de Rouen, de Caen, de Chartres, d'Alençon, car nos lecteurs sont très fortement impressionnés par la rigoureuse exactitude de nos prévisions qui se réalisent point par point, alors qu'en Hexagone, les géologues et les sismologues sont baïllonnés ou veulent faire une carrière de mandarins, comme l'a si bien souligné le volcanologue Haroun Tarieff.

Alors ces scientifiques racontent dans la Presse pourrie de l'Hexagone, qu'il est impossible dans l'état actuel de la Sismologie de prévoir les tremblements de terre.

Quant à nous, qui sommes des esprits libres parce que nous ne subissons pas les pressions de la Mafia judéo-parisienne de l'Immobilier et qu'ensuite nos consciences odiniques sont libérées du complexe biblique, nous construisons nos prévisions en fonction des forces d'attraction croissantes des planètes et en fonction de l'énergie cinétique de rotation de la Terre. Puis connaissant les forces de résistance des terrains formant l'ossature de l'écorce terrestre, ainsi que la force d'inertie des eaux de l'Océan, il nous est possible, comme nous le faisons depuis 18 ans, de prédire ce qui se passera.

Ces prévisions naturellement ne paraissent pas dans la Presse hexagonale, mais encore moins dans les revues diverses du Mouvement normand de M. Didier Patte en raison de la censure interne qui s'y exerce.

L'Horloge astronomique est une horloge périodique de 12.000 ans environ, c'est-à-dire que tous les 12.000 ans, toutes les planètes du système solaire s'aligneront, comme nous ne cessons pas de le répéter, sur une même ligne, mais du même côté du Soleil.

C'est ce qui s'est passé voici 12.000 ans par la submersion de l'Atlantide de Platon. Un génie intuitif, Paul Lecour s'efforça pendant 20 ans de démontrer l'ancienne existence de l'Atlantide. Il fut contredit par les rires gras et stupides de la prétendue élite scientifique française.

Pourtant le Codex-Troano des Mayas du Yucatan révèle que l'Atlantique-Nord était autrefois constitué par des bras de mer qui enserraient plusieurs grandes îles. C'est précisément

l'EFFET JUPITER qui fit englober ces grandes îles de l'Atlantide, dont l'immersion est fidèlement rapportée par les textes mayas. Depuis 15 ans, notre commission de géologues et de sismologues à Keflavik se fonde sur des faits astronomiques, géologiques et historiques, n'a pas cessé dans cette revue de suivre pas à pas la progression inéluctable de l'EFFET JUPITER.

Désormais grâce aux patientes recherches de notre ami Olaf Godier qui fitre les vieilles archives, nous avons en mains la copie d'une carte avant le cataclysme de 10.000 ans avant notre ère. J'ai posé la question à Olaf Godier comment il a pu découvrir en Norvège cette copie de cartes. Il m'a répondu très simplement. Au Moyen-Age dans les monastères d'Europe, on manquait quelquefois de manuscrits. Alors on utilisait les ansiens après les avoir consciencieusement lavés ou on s'en servait comme couverture reliée d'une autre liasse. En examinant de vieux parchemins lavés en provenance de l'abbaye islandaise de Thingeyrar et de Ketilsfjörd échoués en Norvège et en Angleterre, Godier a découvert les tracés des anciennes côtes anglaises, voici encore 5.000 ans. Car toutes les îles de l'Atlantide ne furent pas submergées en un seul jour.

Ainsi la Grande-Bretagne se prolongeait bien au-delà de l'Ecosse et englobait un territoire s'étendant jusqu'au sud-est de l'Irlande et à l'ouest de la Norvège, la Mer du Nord était presque une mer fermée. Ce territoire effondré a laissé comme vestiges les îles Féroé, les Shetlands, les Orcades et les Nouvelles Hébrides.

Or, le 26 Décembre à 4 heures 54 MEZ, le Nord-ouest de l'Angleterre et le Nord de l'Ecosse furent secoués pendant trente secondes par des secousses assez fortes puisqu'il eut des paniques dans de nombreuses villes de ces régions.

Dans les villes de Carlisle, Lancaster, Preston, Manchester, des milliers et des milliers d'Anglais sont descendus en pyjama à toute vitesse dans les rues. Pourtant la secousse n'a fait que des dégâts minimes et la densité était de 3,5 sur l'échelle de Richter. Par contre, la même panique a eu lieu dans les villes écossaises d'Aberdeen et de Stonehaven, où l'intensité a atteint 3,9. Par contre, dans le Nord de l'Ecosse entre le Cap Weath et le Cap Dunnet, l'intensité atteignit 4,1, mais là, il y a surtout des villages et peu d'habitants. Les Nouvelles Hébrides ont aussi ressenti les secousses telluriques.

Immédiatement après des échantillons téléphoniques avec des collègues anglais, norvégiens et même portugais, et sans nous être concertés auparavant, nous avons eu le même pronostic. Il s'agissait d'un début de déchirement de la plaque tectonique soutenant l'Atlantique-Nord.

Ce déchirement que nous expliquerons dans un prochain article s'explique de la façon suivante. En passant sous l'influence d'un vecteur-force de l'EFFET JUPITER, une longitude de la Terre subit un léger freinage de sa vitesse circulaire, alors que les autres longitudes conservent la même vitesse angulaire, alors il y a eu fracture sous l'Océan Atlantique comme cela s'est produit 10 millions d'années avant notre ère. Nous reviendrons sur cette question dans un prochain article. Mais tous les géologues ont pensé de même : le déchirement va s'accroître et attention à son prolongement. Nos prévisions qui n'ont pas paru dans la Presse française, se sont révélées exactes, parce que CES NOUVEAUX SEISMES NUISENT AUX PROJETS GISCARDIENS d'implantation de Centrales nucléaires en BRETAGNE et NORMANDIE.

Puis pour confirmer nos prévisions, le 1er Janvier, un violent séisme secoua l'archipel des Açores indiquant que la déchirure de la plaque tectonique s'élargissait selon un axe Nord-est-Sud-ouest. Au surplus, l'intensité du séisme 7,6 grade sur l'échelle de Richter démontre que ce séisme préluait à des séismes beaucoup plus importants dans l'avenir, et qui créeront non seulement des secousses en Bretagne et dans le Cotentin, mais aussi des raz-de-marées qui, par exemple, pourront, selon nos prévisions, submerger les dépôts nucléaires de la Hague.

Ce fait explique la colère de Mme Thatcher contre la politique d'aventure nucléaire de Giscard.

De même, tous les Alsaciens, tous les Lorrains et les vrais Normands regardent avec admiration le courageux combat que s'approprient les Bretons de FLOGOFF pour la fin du mois si Paris s'obstine à vouloir empoisonner le Finistère pour en faire partir les habitants.

J.MAC CULLOCH, géologue et sismologue.

\*\*\*\*\*

# Landouzan

## AU COEUR DES SIÈCLES BRETONS

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA  
RESURRECTION DE LA CHAPELLE  
DE LANDOUZAN . (1969 - 1979)

Cette brochure est en vente au  
Prix de : 12 Francs, Franco port.

**MA LABOUR KILMER**  
Route de Brest  
LE DRENNEC  
2212 FLARENNEC (4 km du Folgoët)  
Tél. : (98) 40.35.55  
**APPELIER CELTIQUE**



## BRO-LEON AU COEUR DES SIÈCLES BRETONS

PLOGOFF. - (Le 3 Février 1980)

Depuis longtemps, on n'avait pas vu pareille affluence à une manifestation dite écologiste; le succès fut complet tant pour les organisateurs locaux que pour les tenants de "l'idée bretonne". Car, enfin, l'idée nationale bretonne fut présente au cours d'une manifestation populaire : tout dans cette manifestation avait un caractère breton !

"Gwern-ha-du" en masse, langue bretonne largement utilisée tant par les manifestants que dans les discours, présence morale des prisonniers politiques bretons par un message de soutien, "Bro goz ma zadou" bien chanté (malheureusement la grande majorité des présents n'en savaient que le refrain), appel à la résistance en breton. Tout était parfait et aurait permis à un parti nationaliste de se faire connaître et développer ses idées; malheureusement, les seuls partis "dits bretons" présents furent le PSU-BRETAGNE, filiale bretonne du parti français PSU, et l'inévitable UDB qui, n'est anti-micléaire que du bout des lèvres.

Il y a donc là une déficience du mouvement national breton !  
Quand donc toutes ces occasions magnifiques seront-elles utilisées par un parti réellement nationaliste ? Il n'est pas encore trop tard pour bien faire : l'Etat vient d'ordonner la destruction de la bergerie - symbole de Plogoff - voilà une occasion qui permettrait de développer des idées nationalistes et d'appeler à la résistance nationale.  
Aux militants nationalistes de jouer !

Yann-Varia LE PERSON .

TOUTE LA BRETAGNE PLEURE SES MORTS...



# ANNE de Bretagne

Cette fin du XV<sup>e</sup> siècle où naît ANNE DE BRETAGNE est une période où le monde change de manière aussi étonnante qu'en notre vingtième où les temps atomiques ont propulsé l'Histoire vers des espaces plus infinis encore que les intuitions et les déductions les avaient laissés entrevoir.

Les navigateurs partent à la découverte du Nouveau Monde...  
Comme s'épuisent les temps modernes, la féodalité expire dans le fracas d'une nouvelle « arme du diable », l'Artillerie, dont les canons vont faire d'irréremédiables brèches dans les vieilles forteresses seigneuriales.

Et du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, les canons vont devenir la conscience des Etats modernes.  
A l'Occident, les féodaux s'appellent Bourgogne, Alençon, Orléans, Bretagne. Mais « Bretagne » est nation souveraine « Par la grâce de Dieu » de temps immémoriaux, réputée la mieux réglée d'Europe.

Le Roi est « France ». Il fut un lien entre les confédérés mais il se fait de plus en plus rassembleur de leurs terres et de leurs peuples au nom d'une Unité qui couvre les buts de conquête et de puissance. A partir de la guerre de Bretagne suivie d'une longue suite de guerres d'Italie, il va faire figure d'envahisseur. Les royaumes belliqueux vont paralyser l'évolution d'une Europe moderne, de siècle en siècle, et les Républiques ne renieront jamais les héritages !

Le Pape règne sur toute la chrétienté européenne mais il use de son pouvoir d'arbitre spirituel pour aboutir à des soumissions temporelles, lever des coalitions. L'Italie regarde passer le « flot des Barbares »...

Le monde musulman des Turcs infidèles est aux portes de la Méditerranée, depuis la prise de Constantinople qui a entraîné l'exode des Grecs byzantins, en Italie. Une éclatante civilisation gréco-latine va offrir la Renaissance sur tout le continent. La décadence, la corruption des mœurs et des institutions politiques et spirituelles sont aussi éclatantes. « Tout se vend à Rome, même le sang du Christ. » Se vendent aussi les hommes en France comme en Bretagne...

Revolution inouïe pour la propagation de la pensée universelle, l'imprimerie installée par Gutenberg à Mayence, en Allemagne, gagne la Sorbonne à Paris et dès 1475 diverses villes bretonnes : Bréhan-Loudeac, Treguier, Nantes, Rennes.

Fait signifiant du souci d'identité, sortent : le *Catholicon*, de Jehan Lagadeuc, en trois langues : breton, latin et français ; *La Très Ancienne Coutume de Bretagne*, des chroniques, des poésies de Jehan Meschinot, Jean Marot...

Oyez ! Selaouit !

ANNE est princesse européenne, « droite héritière » d'une des plus florissantes principautés maritimes d'Europe occidentale, « Mirage d'or et de richesses » — Terre salubre !

Premiers temps heureux, préservés, elle tète le lait de la tendresse humaine au sein de sa nourrice basse-bretonne, berceuse des gwerzes et complaintes. Très aimée de son père François II, de sa jeune mère Marguerite de Foix, ainsi que de sa petite sœur Isabeau, il y a encore trois aînés, enfants de la favorite, ce grand frère François d'Avaugour ; les « bâtards de Bretagne ». Ils sont élevés tous ensemble.

ANNE respire un « séjour d'honneur » dans sa chapelle littéraire où aumônier, gouvernante, musiciens, bardes, assurent son éducation de duchesse de Bretagne.

La langue de la Cour est le français, mais de toutes parts elle entend le breton des Guérandais, Vannetais, Cornouaillais, Lec'hais, Trégorois.

« Je sais deux langues bien sonnantes,  
le breton du Léon et le français de Nantes... »

Elle apprend le latin, le grec, une teinte d'hébreu. Elle sait un peu l'histoire des Francks, des Romains. Elle sait très bien l'histoire des Bretons.

La grande idée de François II qu'ANNE poursuivra, les fait rassembler les chroniques de Bretagne. Pierre Le Baud, Alain Bouchard, disposent de tous les anciens manuscrits, cartulaires, documents conservés dans les abbayes, les paroisses, les châteaux.

L'antiquité du royaume de Bretagne est alors dans toutes les mémoires européennes qui s'enchantent des récits des chevaliers de la Cour du grand Roi Arthur, de la conquête du Graal, de Merlin et de Viviane.

Les Montfort font remonter leur lignée à Audren, les Rohan à Conan Mériadec ! Entre Montfort et Rohan s'est installée une inimitié mortelle.

C'est encore pour des siècles le temps des Tro-Breiz aux saints fondateurs, des haltes aux fontaines sacrées en cheminant par les « hentou glas ».

La Cour fait chevalerie... Comme elle, le peuple est tout nourri de prophéties.

La vie est brève par les épidémies, la rudesse des mœurs et des temps mais la vitalité dans la communauté bien structurée et la foi en les dépassements, la transcendent en don d'amour offerts par les meilleurs.

Mais en Bretagne les temps heureux s'achèvent, les temps navrants s'annoncent, inexorablement.

Le Duc François II a mis le pays en état de défense, soutenu par son fidèle ministre Pierre Landais, patriote breton inconditionnel, intelligent, de grande entreprise, de longue vue... Landais a toute sa confiance. Les hauts barons à courte vue personnelle n'ont pas accepté que cet homme « issu de basse condition », fils de riches drapiers entreprenants, les domine et les prenne en « flagrant délit de conspiration ». Ces pensionnés du roi !

Après parodie de justice, ils s'en saisirent et le pendront haut et court sur la place du Bouffay : Le champion de l'Indépendance !

Louis XI, tyran « cruel et sanguinaire », s'est juré que « ses cousins de Bourgogne et de Bretagne tomberaient l'un après l'autre ». Charles de Habsbourg a péri... Il a bien besoin. La régente et son mari Pierre de Beaujeu — couple politique — le petit Roi Charles VIII se chargeront du Duc de Bretagne.

ANNE révèle une nature droite et généreuse, pénétrée de piété, dans son univers très chrétien de la Cour de Nantes, où les femmes sont plus vertueuses que les hommes !

Elle écoute et observe autour d'elle. Intelligente et précoce, elle a tôt fait d'évaluer la duplicité du monde. Elle ira à l'attaque !

Elle comprend vite que le peuple sera, beaucoup plus longtemps que la noblesse, rempart de la nationalité bretonne, fier de son identité, de son enracinement.

Il est le vrai sang de Bretagne : ils se ressemblent.

Pour l'essentiel, la jeune Princesse sait donner la primauté au cœur et à l'esprit sur les convenances de son époque.



Les nobles qui renient leurs devoirs sont devenus indignes de leurs titres et privilèges. Depuis la Guerre de Succession de Bretagne le peuple soutient la dynastie des Montfort.

ANNE va apprendre à refouler en elle ses amours et ses haines.

De 12 à 15 ans, l'orpheline devenue Duchesse couronnée, reconnue par les Etats de Bretagne et tout le peuple, s'affirme en femme exemplaire. Elle a « courage d'homme et de lion ».

Son Conseil de tutelle est divisé. Elle ne peut compter totalement que sur Philippe de Montauban et Dunois, celui-ci suppléant à son parent Louis d'Orléans, captif depuis la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier.

Elle a pour elle tout le peuple paysan, artisan, bourgeois, la petite noblesse et le bas-clergé.

Ils poursuivent la politique de François II et de Landais.

« Ni Français. Ni Anglais. Bretons. »

L'Angleterre souvent alliée considère trop aisément la péninsule comme base de débarquement, l'Espagne pousse aussi ses caraques vers cette avancée atlantique.

Mais la redoutable armée française, devenue la plus puissante du continent, menace le pays d'encerclement et d'occupation progressive, le pillant, le ruinant. La guerre de Bretagne, jour après jour, la voit évoquée...

Mais le peuple a enduré tous les maux et sa résistance opiniâtre s'épuise : il aspire à la paix !

Après de longues tractations secrètes, briguement, ANNE épouse Maximilien d'Autriche, Roi des Romains, bientôt Empereur d'Allemagne. Aussitôt le Roi de France pousse plus avant en Bretagne. ANNE, qui se croit désormais en position de force demande secours à son mari, à ses alliés. Vainement !

Elle a la folie de la résistance et du dépassement. Miracle de volonté et d'espérance.

« La furie française » déferle sur la Bretagne. Charles VIII tient la ville de Rennes et la fille qui est dedans ! Elle doit épouser le Roi qui lui a fait tant de mal, accepter double parjure : ils sont mariés l'un et l'autre. Elle à Maximilien, lui à Marguerite d'Autriche.

Conscience violente. Seule contre tous ! Une abomination !

Sur deux semaines, les événements se succèdent, troublants. ANNE et Charles VIII signent la Convention de Rennes : ils sont fiancés ! Veut-on ainsi légitimer la conquête et l'agression ? Dans une précipitation singulière, ANNE doit se préparer à quitter la Bretagne. Sous une forte escorte française armée, accompagnée de son Conseil de tutelle, elle passe en territoire français, atteint Langeais. Craint-on qu'elle ne s'échappe en cours de route, jusqu'en Autriche pour rejoindre Maximilien ?

A Langeais, un contrat de mariage dressé d'avance l'attend.

Les Bretons sont plongés dans la stupeur, la consternation : « Frappés au Chef ».

Un bruit se répand dans toute la Bretagne puis en Autriche où éclate le courroux du premier époux bafoué, et jusqu'à Rome : la Duchesse de Bretagne enlevée sur ordre du Roi de France ! Un rapt ?

Tout l'équilibre européen est en jeu si la France, puissance continentale, possède aussi l'« Empire de la Mer ».

Un mariage fastueux célèbre l'union princière. ANNE, Reine de France, devient une captive dans un exil doré. Durant ses six années de mariage, elle ne sera jamais autorisée à rentrer en Bretagne. Les Etats de Bretagne, souvent, doivent rappeler les accords.

Son premier fils naît, le Dauphin Charles-Orland. Elle ne gouverne plus son Duché. Mais elle a ses correspondants placés à tous les postes importants dans toutes les cites bretonnes ! Durant la conquête d'Italie de Charles VIII, sa sœur Anne de Beaujeu règne à nouveau et la retient à Moulins, alors que Charles-Orland, âgé de 4 ans, meurt à Blois, de l'épidémie de variole. Tant de cruauté l'atteint à jamais dans sa chair et dans son âme. Désormais, elle dissimulera plus encore ses intentions sous un masque d'orgueil. Le Roi meurt accidentellement à Amboise... Veuve à 22 ans ! Elle porte la devise de son Ordre de la Cordelière : « J'ai le corps délié. »

Par le jeu de succession, Louis d'Orléans devient Louis XII, Roi de France. Il souhaite aussitôt épouser ANNE, révérende de la Cour de Nantes ! Et la France entend maintenir l'« héritage de Bretagne » à la Couronne...

Mais la Reine douairière va poursuivre sa propre politique, et entend saisir cette opportunité pour rentrer en Bretagne. Selon son contrat de Langeais, elle est doublement Duchesse royale, par héritage naturel et par les prétentions de Charles VIII ! A partir de ce moment, elle reprend des initiatives hardies, pose ses conditions à Louis XII quant aux libertés bretonnes et revient en Bretagne en Duchesse souveraine, annoncée, attendue. Elle réorganise la Cour de Nantes, la Chancellerie, l'Amirauté, frappe monnaie bretonne, dispense le droit de grâce. Elle commande une des plus belles nefes à Nicolas de Coatanlem, de Morlaix, neveu du découvreur des Terres Neuves : la « Marie-Cordelière ». L'avenir de la Bretagne est sur l'eau ! Il lui faut une marine digne de celles des conquistadores espagnols qui viennent d'aborder au Nouveau Monde ! La route des épices..., des richesses inouïes ! Les Bretons accourent en liesse sur son passage comme au temps de l'Indépendance. Va-t-elle enfin demeurer au milieu de son peuple ?

Louis XII viendra l'épouser à Nantes. Ils y séjourneront trois mois. Ce n'est plus un rapt mais un consentement orgueilleux ! A Blois, ils vont gouverner de concert : lui, la France ; elle, la Bretagne. Fine, délicate, autoritaire, elle domine ce prince conciliant que le peuple de France appellera « Père ». Elle reçoit les ambassadeurs, marie ses filles d'honneur aux princes de toute l'Europe. Elle mène un train de Reine de la Renaissance : l'Art pour l'Art. Elle a sa garde personnelle de gentilshommes de Basse-Bretagne. Revanche humaine sur l'adversité : il y a des humiliations qui ne se pardonnent pas, celles qui ont atteint sa dignité et celle de son peuple !

Une fille naît : Claude de France. Très vite, elle veut la fiancer à Charles d'Autriche, le futur Charles-Quint. Mais le Conseil de Louis XII la destine à François d'Angoulême. Et le couple royal n'a pas de fils, c'est lui qui régnera : François I<sup>er</sup>. ANNE refuse obstinément, songeant toujours à sa dynastie bretonne. « Le bien de mon pays consiste à n'être jamais entièrement confondu au royaume de France. »

Conséquente, ANNE est une Reine autonomiste, issue d'un pays fédéralisé, les Broïou ou Pays. Déjà, dans l'Antiquité, la Confédération Armoricaïne... La marche vers l'absolutisme et le centralisme de la Monarchie française la révolte.

Louis XII tombe très malade. Il est mourant ! ANNE prépare secrètement son passage en Bretagne avec sa fille Claude. Elle fait embarquer son trésor personnel sur la Loire, mais son adversaire, le maréchal de Gié, fait arrêter les nefes !

Le « vieux pélican » se rétablit miraculeusement. De plus en plus Roi de France, influencé, il rompt les fiançailles de Claude et de Charles d'Autriche en faveur de François d'Angoulême.

ANNE a promis un pèlerinage au Folgoët et part brusquement effectuer son Tro-Breiz, mais elle n'a pas le droit d'emmener sa fille hors du territoire français ! Entre le Roi et la Reine, c'est la rupture. Elle espère faire pression à distance sur son époux... Pieux voyage politique à travers toute la Bretagne dont le haut lieu du Folgoët. Elle s'attarde malgré les rappels secrets des prélats : une telle absence est une honte pour la chrétienté. Attend-elle que le Roi meure ? A Paris, à Blois, on craint qu'elle ne prépare une nouvelle guerre d'Indépendance ! Elle semble ne plus vouloir quitter son Duché. Son peuple est tout régénéré par sa présence, mais le Roi ne cède pas. Elle rentre pour opposer encore son refus. Elle ne reverra plus jamais son pays de Bretagne ni son peuple tant aimé. Tant qu'elle vivra, le mariage de Claude et de François ne se fera pas. ANNE est devenue « bien déplaisante » ! Le Pape Jules II menace Louis XII de l'épée et de l'excom-

munication. « Il faut une issue à l'humeur guerrière de la France. » Prise dans un douloureux drame de conscience, elle ordonne au clergé breton de rester fidèle à Rome. Elle y envoie son évêque « autonomiste » Michel Guibé, neveu de Pierre Landais. La Bretagne n'adhérera pas au « gallicanisme ».

Le couple royal n'a que deux filles, Claude et Renée. Tous les fils sont morts à la naissance. Châtiment du Ciel ? Interrogation angoissée d'une mère à la foi rigoureuse...

Au large de Brest, la plus belle nef, « la Cordelière » va sombrer dans un combat épique.

Le 9 janvier 1514, à Blois, ANNE va mourir à 38 ans, épuisée par ses luttes répétées. Elle offre à Dieu le dur ouvrage de sa vie brève. Comme elle voudrait expirer à Nantes ! Seul, son cœur « haut, hardi, indomptable » y retournera. Le peuple se lamente, ne pouvant « se saouler de pleurer »...

Les temps féodaux sont bien morts à Saint-Aubin-du-Cormier, mais ANNE de BRETAGNE disparue, « le Roi ne possède pas le pays même paré du titre de Duc de Bretagne ». Grâce aux précautions de cette lucide tête politique, le Traité de 1532, union de deux pays souverains, maintiendra l'autonomie de la « Province réputée étrangère » sous la Monarchie absolue jusqu'à la Révolution française. Celle-ci devait établir une France fédéraliste élaborée par les philosophes et les encyclopédistes, mais empires et républiques enferment les peuples dans des structures de plus en plus unitaires.

Avec ANNE en figure de proue, à cinq siècles de distance, notre petit peuple demeure combattant de liberté, dans un monde d'espérances nouvelles. Que Bretagne demeure dans les temps à venir.

Jorda & Ronan Caerleon

Dessins : Hoël

# ANNE de BRETAGNE

par Jorda & Ronan CAERLEON  
dessins d'Hoël

LE PREMIER ALBUM

SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE  
EN BANDES DESSINEES.

CHEZ L'AUTEUR : 30frs

ATELIER CELTIQUE  
LE DRENNEC

29212  
PLABENNEC

# LE VAUDOU magie ou religion ?

**BRETONS ! LISEZ LES AUTEURS BRETONS !**  
\*\*\*\*\*  
**LE REVEREND PERE JEAN KERBOULL, NOTRE AMI ET  
COMPATRIOTE, BRETON "PENN-KIL-HA-TROAD"  
A ECRIT POUR VOUS ET LE GRAND PUBLIC :**

**DANS LA CELEBRE COLLECTION "LES ENIGMES DE  
L'UNIVERS" -(LAFONT)**

**"LE VAUDOU, MAGIE OU RELIGION ? "**  
considéré comme le meilleur ouvrage  
sur le culte Vaudou et sa fascinante  
magie antillaise.

**"VAUDOU ET PRATIQUES MAGIQUES"**  
(SERFOND)  
où il apparaît que le Vaudou s'inspire  
beaucoup...des croyances et pratiques  
de nos ancêtres - colons et négriers  
bretons de Saint-Domingue.

Ce livre a été traduit en langue an-  
glaise par les Editions BARRIE &  
JENKINS, de LONDRES;

en langue portugaise par VIA EDITORIA;

vient de paraître chez PRESSES-POCKET,  
en Edition de poche, sous le N° 1776,  
9 Fra environ.

Illustrations des ouvrages originaux  
par Ysaac LE NARD.

**BRETONS !**

**LISEZ BRETON !!!**

# Il faut aider SKOAZELL VREIZH



ART CELTIQUE - SCULPTURES-CERAMIQUES  
ARZ KELTIK KIZELLADURIU-PRIAJ

Route de Brest  
**LE DRENNEC**

29212 PLABENNEC (4 k du Folgoët)

## SKOAZELL VREIZH

Faites parvenir vos chèques au nom de Skoazell Vreizh, aux adresses suivantes :

- Ille-et-Vilaine : Pierre ROY, 29 rue Joseph Turmel, 35000 Rennes
- Côtes-du-Nord : Serge PINEAU, rue Suavert, 22440 Trémuson
- Finistère : Ronan GOARANT, 34 boulevard Gambetta, 29200 Brest
- Morbihan : Joëlle GOURMELEN, Koet Forn Bras Caudan, 56600 Lanester
- Loire-Atlantique : Maurice GUILLEMET, La Maillardière, 44700 Orvault
- Région Parisienne : BREURIEZ SKOAZELL VREIZH - La Mission Bretonne, 22 rue Delambre, 75014 Paris